



MINISTÈRE
DU TOURISME,
DU TRAVAIL,
en charge des relations avec les Institutions

CONCOURS
« Création et Développement économique
des entreprises »
dans le secteur du Tourisme
Édition 2018

Nom du porteur de projet :

Intitulé du projet :

Dossier de candidature : N°

Date d'arrivée :

Date de complétude

LE PROJET

Intitulé :

.....
.....

Résumé (en 5 à 10 lignes) :

.....
.....
.....
.....
.....

Objectif et finalités (en 5 à 10 lignes) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Intérêts économiques et environnementaux (en 5 à 10 lignes) :

.....
.....
.....
.....
.....

Budget prévisionnel du projet (en F CFP) :

Date de démarrage : **Date de fin :**

Partenaires (le cas échéant) :

.....
.....

L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Forme juridique :

PME ou appartenance à un groupe :

.....

Activité(s) de l'entreprise :

.....

.....

.....

Date de création : Effectif :

Siège social (commune et île) :

Adresse complète :

BP : Code postal : Ville : N° Tahiti :

Nom/prénom et qualité du porteur de projet :

.....

Tél. portable : Tél : Email :

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) (Nom et prénom),

(Qualité / Nom de l'entreprise),

certifie sur l'honneur que (cocher les cases correspondantes) :

d'une part,

l'entreprise n'a pas concouru dans une autre catégorie du concours « Création et développement économique des entreprises » organisé par la Polynésie française au cours de l'année 2018,

et d'autre part,

l'entreprise n'a jamais bénéficié de subventions de la part de la Polynésie française

ou

l'entreprise est à jour de l'ensemble de ses obligations relatives aux subventions précédemment obtenues de la Polynésie française.

(Date et signature)

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

1. Dossier de candidature rempli et signé par le porteur de projet
2. Rapport de présentation du projet (cf plan détaillé en page suivante)
3. Relevé d'identité bancaire au nom du porteur de projet
4. Curriculum vitae du porteur de projet
5. Copie d'une pièce d'identité du porteur de projet

Dans le cas d'une entreprise existante :

6. Les certifications de la Direction des impôts et des contributions publiques et du Trésor public, attestant au 31 décembre 2017 de la situation fiscale régulière de l'entrepreneur à l'égard de ses obligations déclaratives et de paiement de l'impôt
7. Un certificat de la Caisse de prévoyance sociale attestant que l'entreprise est à jour de ses cotisations et précisant le nombre d'employés
8. Un extrait du registre du commerce Kbis de moins de trois mois
9. La situation au registre des entreprises (N°Tahiti)
10. Pour les entreprises morales :
 - Une copie du statut signé, daté et enregistré
 - Une copie des bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices
11. Une attestation signée par l'entreprise indiquant qu'elle ne fait pas l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ou n'est pas en situation de cessation de paiement.

Dossier à déposer avant

au

Ministère du Tourisme, du travail, en charge des relations avec les Institutions
(sur rendez vous) :

Papeete, Rue Edouard Ahnne, immeuble Uupa, 4^{ème} étage
Tèl : 40 50 88 61

PLAN DU RAPPORT DE PRÉSENTATION

Un rapport de présentation du projet devra être joint à la présente demande, suivant le plan détaillé ci-après :

1. CONTEXTE DU PROJET (maximum 1 page)

- Décrire le contexte général dans lequel l'idée de projet a été pensée.

2. OBJECTIFS DU PROJET (maximum 2 pages)

- Décrire les objectifs et la finalité du projet (exemples : création, développement ou mise sur le marché d'un nouveau produit / service, intégration dans le contexte de la Polynésie française...);
- Analyser la valeur ajoutée du projet.

3. MARCHE(S) VISE(S) ET AVANTAGES CONCURRENTIELS (maximum 2 pages)

- Présenter la situation actuelle du marché et son évolution : marchés ou segments de marchés visés, parts de marché et volumes espérés ;
- Évaluer qualitativement et quantitativement le(s) marché visé(s) (marché potentiel à 3 ans) ;
- Analyser les avantages concurrentiels du projet.

4. RETOMBÉES ATTENDUES (maximum 1 page)

- Préciser les retombées économiques et sociétales attendues (dont chiffre d'affaires envisagé, emplois maintenus et/ou créés) ;
- Préciser les impacts écologiques et énergétiques.

5. PLANNING DE REALISATION DU PROJET (maximum 1 page)

- Planifier, pour la durée totale du projet, les durées de réalisation de chacune des étapes ;
- Présenter un échéancier des différentes actions/étapes, leurs livrables, les partenaires identifiés.

6. SYNTHÈSE FINANCIÈRE DU PROJET (maximum 3 pages)

- Décrire les coûts estimés du projet et les financements prévus (dépenses et ressources) ;
- Présenter les comptes d'exploitation prévisionnels du projet sur un horizon de 3 ans ou plus.